



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 10 février 2015

FINANCES

➤ Le Conseil a approuvé les **comptes administratif et de gestion 2014** qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 106 283,58 € et un solde négatif d'investissement après crédits reportés de 65 341 €.

➤ Le retard du versement des subventions et la nécessité d'un fond de roulement imposent la reconduction, pendant un an, d'une **ligne de trésorerie** de 70 000 €.



➤ Notre député, Laurent DEGALLAIX, se propose de nous verser une subvention de 5 000 € dans le cadre de sa **réserve parlementaire**. Le Conseil décide de l'affecter à des travaux d'aménagement et de décoration des salles communales, qui viendront compléter l'amélioration de l'acoustique.

➤ Des **subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales** vont être aussi sollicitées pour ces travaux dans les salles qui concernent les enfants (salle de restauration, accueil de loisirs,...).

➤ Le Conseil a fixé les nouveaux tarifs des **Centres de Loisirs** pour 2015 (animations et repas):

Pour les Rombinois : 7,50 € par jour

Pour les extérieurs : 9,60 €

➤ Des animateurs vont être recrutés pour les prochains **Centres de loisirs** du 27 avril au 7 mai et du 6 au 31 juillet. *Si vous êtes intéressés par un poste d'animateur, adressez CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire dès à présent.*

Les inscriptions pour le Centre auront lieu à partir du 16 mars (Rombinois) et du 23 mars (extérieurs).

➤ Dans le cadre de la préparation du prochain budget par la Commission des Finances, les élus vont rappeler aux **Associations** les conditions d'obtention d'une **subvention municipale** et les inciter à s'associer davantage aux animations communales.

➤ Devant l'accroissement de la charge de travail dans les locaux municipaux, le Conseil décide de faire passer à 35 heures les **contrats C.A.E.** de Marie-Andrée HECQUET (jusqu'en janvier 2016) et de Claude PICARD (jusqu'en août 2015).

➤ La cotisation de notre commune au **Parc Naturel Régional Scarpe Escaut** passera en 2015 à 0,68 € / habitant.

➤ Le Conseil entérine l'adhésion au sein du **SIDEN-SIAN** de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre et des communes d'AUCHY-les-Mines et de HAINES (62).

TRAVAUX

⊙ Le Conseil a discuté des différents **travaux envisagés** qui pourront faire l'objet d'études, de consultations et de délibérations au cours des prochains mois. Les dossiers seront approfondis, en fonction des financements possibles, par les Commissions des Travaux et de l'Environnement :

- Pose de radars pédagogiques ou de feux intelligents route de Marchipont
- Mise en valeur de la mairie et du Monument aux Morts
- Pose de caméra de surveillance à l'entrée de l'école
- Installation de nouveaux bancs et de poubelles sur le territoire de la commune.

⊙ Les **activités commerciales** de la commune vont être signalées à partir de la Place du Parquiau. Les panneaux seront posés dès leur livraison par l'entreprise PETIAU.

⊙ Le **Plan Communal de Sauvegarde**, déjà mis au point en 2006 par Benoît DUPONT, va devoir être actualisé. Il permettra de prévoir une réaction rapide et efficace en cas de grande catastrophe (inondation, accident, épidémie,...) et d'organiser sur place, aux côtés des autorités nationales, les secours et l'accueil des victimes. En vertu du P.C.S, c'est la **Réserve Communale de Sécurité**, composée des membres du Conseil Municipal et présidée par le Maire, qui prend les décisions qui s'imposent et gère la situation de crise éventuelle avec les partenaires locaux.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

A la demande des parents qui souhaitent des occupations plus variées et de meilleure qualité pour leurs enfants et après consultation du Conseil d'Ecole, le Conseil Municipal a décidé de modifier les **horaires de l'école** et l'organisation des **Temps d'Activités Périscolaires** à la rentrée de septembre 2015. Les modifications doivent encore recevoir l'accord de l'Inspecteur d'Académie :

- Les enseignants assureront la **classe tous les matins de 8 h 30 à 11 h 30** (9 h - 12 h le mercredi) et l'après-midi **jusque 16 h 30 les lundi et jeudi et jusque 15 h les mardi et vendredi.**
- Les 3 heures d'**Activités Périscolaires** (T.A.P.), organisées par la Mairie, seront assurées par du personnel rémunéré **les mardi et vendredi de 15 h à 16 h 30.**
- En raison des capacités financières restreintes de la Commune, **les nouvelles activités seront payantes** ; le montant sera fixé au demi-trimestre en fonction du coût des prestations des intervenants extérieurs et des subventions obtenues.
- **Ces T.A.P. ne seront pas obligatoires** : les familles pourront reprendre leurs enfants après la classe ou les inscrire aux diverses animations proposées. Les familles seront informées du détail des activités proposées en septembre prochain quand les contacts auront été pris avec les animateurs potentiels.



Visite de bergerie avec les enfants pendant les T.A.P.

CULTURE ET LOISIRS

❖ Pour libérer de l'espace pour des nouveautés, la **bibliothèque municipale** va vendre des livres un peu plus anciens à des prix très réduits ! Une occasion de faire de **bonnes affaires** et de se cultiver à peu de frais ! Adressez-vous à la bibliothèque les **mercredi et samedi de 14 h à 16 h.**

❖ L'Association *Les Gaillets en Fête* organise son traditionnel **repas dansant** du printemps le **dimanche 8 mars**. Réservations (avec règlement) au plus tôt auprès de Gladys VANDEPUT, 4 ter Rue de l'Eglise.

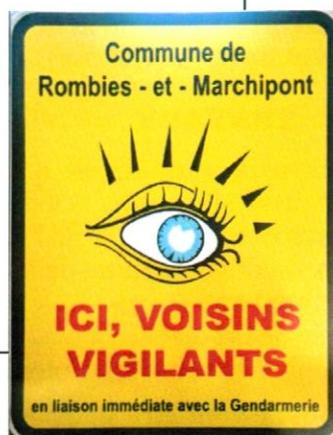
VOISINS VIGILANTS

La **Convention Participation Citoyenne** a été signée le 2 février 2015 en présence de Monsieur le Sous-Préfet. Les Voisins Vigilants de Rombies-et-Marchipont sont maintenant installés dans leurs fonctions et veilleront à la sécurité de notre village. Qu'ils en soient remerciés !

Néanmoins, **ne tentez pas les cambrioleurs** et évitez de leur faciliter la tâche !

Dissimulez tous les objets de valeur (bijoux, portables, petits appareils informatiques,...) qui peuvent être facilement emportés en quelques secondes par les délinquants et ne laissez pas de choses de valeur apparentes dans votre voiture en stationnement !

Les **panneaux** signalant la présence de Voisins Vigilants seront posés cette semaine.



❖ Le **Parcours du Cœur** aura lieu le **29 mars**. Inscriptions et départ de la **salle des Associations** vers 9 heures.

Elections départementales

Bureau de vote :

Salle de la Mairie

de 8 h à 18 h

1^{er} tour : 22 mars 2015

2^{ème} tour éventuel : 29 mars

**Voter est un droit !
Faites votre devoir de citoyen !**

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 16 janvier 2015.



Le Maire,


Guy HUART

Une entreprise générale de bâtiment, BMB, vient de s'installer à Rombies-et-Marchipont. Vous pouvez contacter son gérant, Maximilien BORTOLIN, 50 Route de Marchipont ou ☎ 06.10.49.16.59 ou par mail : bmbzasu@gmail.com